



Assurance chômage : Réforme inacceptable pour la FSU !

Le gouvernement et le patronat portent la responsabilité de l'échec de la négociation de la convention d'assurance chômage.

Les mesures prises ne sont pas à la hauteur des enjeux et sont d'une rare violence contre les chômeurs. Les travailleurs les plus précarisés, les « permittents », sont ceux qui seront les plus touchés, et parmi eux de nombreux agent-es non titulaires de la Fonction publique.

Les nouvelles mesures prévoient un durcissement des conditions d'accès à l'indemnisation alors que moins d'un chômeur sur deux est indemnisé.

Près de 300 000 chômeurs supplémentaires vont être exclus de leur droit à l'assurance chômage d'après les premières études du ministère du Travail.

Quant au bonus/malus pour les contrats courts, il relève surtout de l'affichage car il n'a pas de valeur contraignante pour les employeurs et ne s'appliquera qu'en 2021, alors que les mesures envers les chômeur-ses s'appliquent dès maintenant !

La FSU condamne également le principe même de la dégressivité dont toutes les études ont démontré son inefficacité.

Une réforme qui est donc injuste et inacceptable pour la FSU !

Des mesures qui font payer aux chômeurs une situation dont ils ne sont pas responsables. Ce ne sont pas les chômeurs qu'il faut punir mais des emplois qu'il faut créer !

Les Lilas, 1er novembre 2019.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**